

Beautés de Dieu (73)
La vie communautaire

La puissance du pardon

« ... *pardonne-nous nos péchés car nous-mêmes nous pardonnons à tous ceux qui ont des torts envers nous...* » Lc 11.4 (TOB)

La précédente étude sur la communion fraternelle mentionnait la notion de pardon mutuel. L'expérience est si vitale pour le chrétien et la communauté qu'il faut y revenir. Certes, en théorie, à première vue, surtout quand on n'est pas impliqué, le pardon peut sembler facile à demander ou à accorder. C'est un thème *religieusement correct*. Cependant, si la réflexion se veut sincère et engagée, au jour le jour, avec les personnes que nous côtoyons, alors sa profondeur et ses implications peuvent à juste titre créer une réticence voire un refus au profond de son être. Entre autres, cela pourrait sembler être une compromission, une banalisation du mal commis, ou une insulte aux victimes. Pour le cœur naturel, charnel, c'est fou et invraisemblable. Mais le cœur du vrai croyant, mû par l'Esprit, a des raisons, l'amour, la foi, l'humilité, l'incitant à assumer le pardon.

* *
*

Qu'est-ce que le pardon ? Le mot en dit déjà beaucoup. C'est par *don*, sans obligation externe ni recherche d'intérêts, que s'accomplit la démarche. Elle n'est pas de justice mais de gratuité et d'amour inconditionnel. Le préfixe intensif *par*, qu'on retrouve dans le mot *parfait*, indique un acte complet, allant jusqu'à son terme. Le vocable, toutefois, s'il nous indique l'esprit du processus ne nous dit rien du fond. Pour aller un peu plus loin interrogeons en premier lieu le vocabulaire biblique du pardon.

*

Dans l'AT, le pardon est exprimé par trois racines riches de sens : 1. ôter, (en)lever, (em)porter, 2. remettre (une dette), absoudre, 3. couvrir, effacer, oublier (sens d'expiation dans les sacrifices). Généralement, Dieu en est l'auteur. Le pardon, alors, est vertical. Le pardon horizontal, entre humains, est rarement explicite¹, même si des hommes de l'ancienne alliance l'ont expérimenté, dans sa demande ou sa réception. Le NT, au contraire, grâce au ministère du Christ, exprime souvent cette dimension interpersonnelle². Elle est explicite dans cinq textes majeurs des évangiles. 1. Le *Notre Père*³, 2. la péricope sur la foi et la prière (Mc 11.25), 3. la question de Pierre sur le nombre de fois où l'on doit pardonner (Mt 18.21), 4. la chute de la parabole du serviteur sans pitié (Mt 18.23-35) et enfin, 5. le message sur la répréhension fraternelle (Lc 17.3,4). Paul, lui, utilise un autre vocable où pointe la grâce, et cite plusieurs fois le pardon de personne à personne⁴. Le NT, ainsi, fonde solidement cet acte clé de la vie communautaire. Il convient maintenant d'en préciser les significations bibliques ; elles se situent dans le prolongement et dans le dépassement de celles de l'AT.

¹ Citons Gn 32.20 ; 50.17 ; Jr 52.31 ou Est 5.2.

² Sans être mentionné, le pardon interpersonnel est encore impliqué dans les verbes absoudre (Lc 6.37) ou délier (Mt 18.18).

³ Mt 6.12 ; Lc 11.4. Cette clause du pardon est, dans la prière modèle de Jésus, la seule se rapportant à des relations humaines. Cela souligne son poids.

⁴ 2Co 2.7,10 ; 12.13 ; Ep 4.32 ; Col 3.13.

*

Les évangiles synoptiques, en parlant du pardon, utilisent un verbe⁵ et le nom⁶ qui en dérive. Le verbe grec a, lui aussi, de multiples sens, ce qui correspond assez bien à ceux des deux premières notions hébraïques déjà mentionnées. Il exprime, dans la bouche de Jésus notamment, le pardon de Dieu (Mt chap. 9 et 12 ; les parallèles de Mc et Lc) et le pardon entre hommes (Mt chap. 6 et 18 ; leurs parallèles). Ce verbe a, lui aussi, divers sens : grâcier, rendre (la vue), donner, livrer (à la merci de). Or, le verbe, si fréquent dans les synoptiques, n'est utilisé par Paul, au sens de pardon, qu'une seule fois en Rm 4.7 et c'est une citation du Ps 32. Pour le pardon entre croyants, il utilise un autre terme que l'on ne trouve que sous sa plume et celle de Luc. Ce verbe, *charizomai*⁷, s'est formé autour de la notion de grâce (*charis*), racine qui se retrouve, par exemple, dans les mots *charisme* ou *eucharistie*. L'apport de Paul, en ce domaine aussi, me semble riche, original et significatif. Il a fallu que Jésus, mort, ressuscité et monté aux cieux, terrasse Saul, sur le chemin de Damas, et le qualifie en vue d'un ministère exceptionnel, pour que, devenu Paul, il saisisse le caractère nécessaire, positif, puissant et gracieux du pardon. Dès lors, le pardon n'est plus seulement l'acte négatif, quoique extrêmement important du vocabulaire classique qui ôte le fardeau, procède à

Soyez bons les uns envers les autres, plein d'une tendre bienveillance ; faites-vous grâce.

Ep 4.3

l'ablation d'une tumeur nommée péché. Il devient un don, ce processus positif, comme un don d'organe spirituel, une grâce, un pouvoir de vie, de miséricorde, de générosité, d'amour. À vin nouveau, outre nouvelle. Paul utilisera ce mot original, fort :

« pardonnez-vous » traduit aussi « faites-vous grâce » (Ep 4.3) et nous invite à le vivre, à l'exercer : « mettez-le en pratique » (Rm

2.13), devenez-en les artistes, les artisans, les *poètes* dit le grec. Tout se passe comme si Jésus, qui avait dit « il vous est avantageux que je m'en aille » (Jn 16.7), avait attendu l'envoi de l'Esprit et sa puissance agissant dans les cœurs, pour que soit révélée à la communauté chrétienne cette valorisation du pardon. Non pas un ordre extérieur, mais un pouvoir, une puissance intime, de grâce et d'amour. À tous ceux qui ont du mal à pardonner - on peut le comprendre - est donné un nouveau regard sur le pardon. Ce n'est plus un acte forcé, de haine dépassée par un devoir impératif, mais une renaissance, un cheminement personnel essentiel, avec le Dieu miséricordieux et la recherche des dons de l'Esprit. Entrons maintenant dans quelques éléments concrets d'une mise en œuvre du pardon dans la vie personnelle et communautaire.

*

Pour cela une question préliminaire, qui est loin d'être simple, s'impose : qu'est-ce que le pardon ?

1. Le pardon n'est pas une banale réponse à un accident, certes pénible, d'ordre émotionnel, matériel ou autre. Une mésaventure n'appelle pas forcément le pardon, au sens fort où nous l'entendons ici. En effet, le pardon implique un méfait lésant l'autre, une *offense*, une trahison, une injustice objective altérant gravement la relation et, produisant chez l'offensé, une vive souffrance.

⁵ *Aphiêmi* (146 mentions) traduit par laisser, (re)lâcher, abandonner, quitter, répudier, remettre et, bien sûr, pardonner ; ex. : Mt 6.12-15 ; 18.21-35 ; Lc 17.3-4 ; Rm 4.7 ; Jc 5.15 ; 1Jn 1.9 ; 2.12. C'est ce verbe qu'utilise la LXX (version grecque de l'AT) pour traduire l'hébreu lorsque le contexte indique que, parmi les nombreux sens, celui du pardon s'impose.

⁶ Le nom *aphesis* (17 m.) qui en dérive est rendu par rémission, pardon, délivrance ; ex. : Mt 26.28 ; Mc 3.29 ; Lc 1.77 ; Ac 2.38 ; Ep 1.7 ; Col 1.14 ; Hé 10.18.

⁷ 23 m., par ex. : outre celles de la note 4, Lc 7.21,42, 43 ; Ac 3.14 ; 25.11,16 ; Rm 8.32 ; Ga 3.18 ; Ph 1.29.

2. Le pardon⁸ n'est ni une amnésie, ni une négation de la réalité, ni le renoncement à ses droits. C'est un acte moral de pleine conscience, le courageux dénouement d'un travail de lucidité et de foi pour surmonter sa propre violence. La phrase « je pardonne mais je n'oublie pas » est ambiguë ; elle risque de recouvrir, inconsciemment, un pardon inaccompli. Il existe tant de pseudo-pardons ! Pardons trop rapides de déni, d'indifférence, de lâcheté, de refoulement de la souffrance, d'automatisme. Mais cette parole exprime aussi une grande vérité psychologique : le pardon n'est pas l'oubli car il ne faut pas confondre travail de volonté et acte de mémoire. Même pour Jésus ; il a pardonné à Pierre et à ses meurtriers. Néanmoins, le souvenir de la trahison est là et les traces de la crucifixion demeurent. Il est vrai enfin que la mémoire d'une offense même grave, peut, surtout après un vrai pardon, s'atténuer au point de disparaître, surcroît de grâce, de la conscience vive.

3. Le pardon ne peut être commandé de l'extérieur. Il résulte d'une décision de conscience, d'amour, de liberté provenant du fond de l'être, là où travaille l'Esprit saint.

4. Les auteurs chrétiens ayant abordé le sujet du pardon semblent unanimes pour dire que si, dans l'idéal, le pardon amène normalement à la réconciliation, les deux notions ne doivent pas être confondues et ne sont pas synonymes. La comparaison entre Mt 5.23

⁸ Pour ces pages je suis principalement redevable à : L. BASSET, *Le pardon originel*, Genève, Labor et Fides, 1995 ; J. BUCHHOLD, *Le pardon et l'oubli*, Méry-sur-Oise, Sator, 1989 ; G. CHAPMAN et J. THOMAS, *Les langages de la réconciliation*, Marne-la Vallée, Farel, 2008 ; P. IDE, *Est-il possible de pardonner ?* Versailles, Ed. Saint-Paul, 1994 ; B. MARLIANGEAS, *Culpabilité, péché, pardon*, Paris, Cerf, 1982 ; J. MONBOURQUETTE, *Comment pardonner ?*, Paris, Bayard, 2002 ; S. PACOT, *L'évangélisation des profondeurs*, Paris, Cerf, 1999.

... là où le péché a foisonné la grâce a surabondé. Rm 5.20

et Mc 11.25 confirme la distinction. Le premier texte ne parle pas explicitement de pardon et traite de réconciliation avec une personne qui lui en veut. Le second, en revanche, ne mentionne pas la réconciliation et envisage une personne dépassant dans le pardon son ressentiment pour quelqu'un. Les deux situations sont complémentaires mais différentes. Le pardon est un processus intérieur et personnel, la réconciliation une démarche interpersonnelle. Le pardon n'implique donc pas forcément le retour à des relations identiques à celles qu'elles étaient antérieurement. Après le pardon, il n'y a plus de rancune mais quelque chose peut s'être brisé ; on repart sur de nouvelles bases, sereines, mais avec une moindre intimité qu'auparavant. Parfois aussi, l'échange tournant autour du pardon s'effectue à cœur ouvert. Des émotions, des expériences, des souffrances jamais dites, par pudeur notamment, se révèlent, créant une véritable découverte de l'être profond de l'autre, une estime insoupçonnée ou une bouffée de tendresse. Alors, l'état d'intimité nouveau est très supérieur à l'état antérieur. C'est particulièrement vrai dans la relation amoureuse ou dans des relations amicales-fraternelles *haut de gamme*. « Le pardon, c'est la sublimité du quotidien » (V. Jankélévitch⁹).

5. C'est dire que le pardon est une aventure spirituelle où rien n'est déterminé au départ, où tout peut arriver.

6. Le pardon n'est pas acte de justice mais de miséricorde, un acte inconditionnel, expression d'amour et de vraie liberté vis-à-vis des déterminismes biologiques ou éducatifs régissant les relations humaines habituelles. L'offensé n'excuse ni ne juge la personne de l'offenseur, mais décide, puisque la conduite de celui-ci est douloureuse, nocive, de ne

⁹ Cité par MONBOURQUETTE, *Op. cit.* p. 43.

pas répondre selon la loi du talion, offense pour offense, car la colère est mauvaise conseillère. L'offensé s'abstient de se venger et casse l'enchaînement mortifère, choisissant ainsi de ne pas couper la relation et d'essayer de vivre la loi de l'Évangile. Humblement, sachant son incapacité foncière, charnelle, au pardon, il renonce à lui-même pour laisser l'Esprit de Dieu agir et la grâce triompher (Rm 5.20). C'est rendre effective l'image de Dieu en l'humain : le pardon et l'amour plus forts que le péché.

7. Lorsque le Christ demande à son Père : « pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23.34), on peut être sûr, connaissant Jésus, qu'il leur a pardonné. Pourtant ils ne se sont pas forcément repentis. Cela montre que la repentance de l'offenseur n'est pas indispensable au pardon. Elle peut être une cause ou une heureuse conséquence du pardon de l'offensé, mais ce n'est pas le problème de l'offensé, c'est celui de l'offenseur. Une expérience humaine va dans le même sens, c'est le cas du pardon à l'égard d'une personne décédée et qui, pour cette raison ne peut évidemment pas se repentir. Dans ce domaine, le pardon de l'homme ne peut pas être totalement calqué sur le pardon de Dieu qui répond à une dynamique différente et à une autre intention. Le pardon humain comporte une facette subjective qui libère l'offensé du poids d'une rancune potentielle. Or Dieu ne pardonne pas pour se libérer, mais pour libérer l'homme pécheur et l'introduire dans une vie nouvelle ; celle-ci demande, pour être effective, sa participation, qui commence avec la repentance.

*

Ces réalités fondamentales rappelées, le chrétien est confronté à la mise en pratique du pardon. La difficulté

ici, on le comprend, n'est pas intellectuelle mais existentielle. Cela paraît tellement hors d'atteinte de l'humain, que chacun, une fois de plus, est rattrapé par la lancinante question des auditeurs de Pierre : « que devons-nous faire ? » (Ac 2.37). Voici, de manière aussi synthétique que possible quelques éléments de réflexion.

... bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous injurient... Lc 6.28

1. La réponse de Pierre, exhortation à marcher sur le chemin de Dieu, ouvre à la promesse du Saint-Esprit.

L'action de l'Esprit, seule, peut permettre à l'humain de dépasser son incapacité foncière. C'est pourquoi la prière¹⁰ et la quête de Dieu sont le viatique de toutes les étapes de la démarche de pardon.

2. Le Consolateur est d'abord le Dieu-qui-écoute. La prière d'épanchement (cf. Anne, 1S 1.15) va permettre de tout dire à ce Père d'amour, notre peine, notre blessure, notre colère devant l'injustice, notre haine, nos velléités de vengeance. Accepté par Dieu dans notre être, même avec ses émotions peu avouables, il est possible d'aller de l'avant et de se donner du temps, le temps de refuser l'impulsion, le temps d'écouter les conseils de Dieu et de sa Parole.

3. Accepté par Dieu comme être faillible, c'est-à-dire perfectible, transformable, l'offensé peut alors passer de la prière d'effusion à la requête, par exemple celle de la sagesse (Jc 1.5 ; 3.13-18). Elle permet de grandir de la patience-endurance (1.3,4) à la patience-magnanimité¹¹ (5.7,8,10). Cette dynamique de l'épître de Jacques¹², est ici très pertinente. L'*offense*, une de ces difficultés mentionnées au début (1.2), fait que l'endurance serre les dents sous la souffrance et l'injustice. Le chrétien ne peut en rester là.

¹⁰ Cf. Bdd n° 56 : « Le ministère de la prière ».

¹¹ Dans la LXX ce mot grec *makrothumia* rend l'expression hébraïque « être lent à la colère ».

¹² Cf Bdd n° 11 : « Le dire, le vouloir dire d'un texte ».

La sagesse de Dieu va lui permettre de s'ouvrir à la grandeur d'âme et au pardon.

4. La prière va alors demander la capacité d'accepter avec réalisme la réalité, toute la réalité. Celle de l'autre, dans ses imperfections et donc de ses actes. Celle de l'offense. Car quoi que fassent offensé et offenseur, le fait est passé et intangible. Accepter, enfin, sa propre réalité d'offensé, en tant qu'être imparfait lui aussi. Renoncer à son image idéale, valorisante mais si irréaliste. Renoncer à soi-même, quel chantier pour l'offensé, apprenti réaliste !

5. La prière n'est pas seulement de requête ; elle peut être méditative, introspective, actualisante. Bref exemple : la phrase du *Notre Père* « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons... », répétée pour elle-même, est une requête. Mais, prise comme objet de réflexion, comme une *métaprière*, elle peut alors faire monter à la conscience du sujet une pensée du genre : « J'ai été offensé et je suis, bien sûr, très en colère, mais qu'en est-il de moi ? Pardonne-moi mes offenses ! Suis-je aussi *clean*, c'est-à-dire propre, pur, net, que, de manière assez prétentieuse, je suis enclin à le croire ? » Alors la prière, non plus récitée mais méditée peut, grâce à la densité des mots et à l'expérience spirituelle qu'ils sous-tendent, ramener l'orant sur ses propres sentiers pour les revisiter par l'Esprit. Le contenu de cet exemple, appliqué à notre sujet, révèle que l'un des obstacles à l'acceptation de l'idée du pardon est la méconnaissance de la probabilité, généralement assez grande, d'un rôle involontaire, inconscient, subtil mais réel, de l'offensé dans la genèse de l'offense.

6. La prise de conscience précédente est un facteur-clé de la décision de se lancer dans l'aventure du pardon, et un moment essentiel de sa mise en œuvre. La décision de

pardonner sera prise avec détermination. Se demander pardon à soi-même pour toutes les misères qu'on s'est infligé avant ce moment. Rendre grâce au Dieu « qui pardonne abondamment » (Es 55.7) de son aide, de sa victoire en soi. Puis enfin et surtout, accepter pleinement l'évangile en pardonnant de tout son cœur à l'offenseur et en priant pour lui (Lc 6.28). Il en a besoin, pour lui-même, pour son salut, mais ceci est de son

Jésus dit (à Pierre) : prends soin de mes agneaux. Jn 21.15

ressort. Ne pas hésiter à noter l'évènement avec précision. Dans son journal de bord peut-être, mais à coup sûr dans sa tête et dans son cœur : « Tel jour, dans telle circonstance, je choisis librement de te/vous pardonner. Je te/vous tiens quitte de l'offense qui m'a été faite. » Ce passage obligé, difficile, mais fécond, si gratifiant, peut être facilité en demandant l'aide d'une personne de confiance, qui devra posséder une bonne expérience spirituelle et être capable de discrétion. Elle sera le témoin moral que le pardon a été accordé, que c'est un choix sur lequel l'ex-offensé ne reviendra pas. On peut aussi discuter avec lui des meilleures dispositions pratiques, très importantes, à mettre en œuvre pour reprendre contact avec l'offenseur et le lui faire connaître.

7. Il est vraiment déconseillé d'aller dire, de but en blanc, à son ex-offenseur : « je te/vous pardonne ». Même si la personne l'exprime avec des sentiments de bonté et d'humilité, elle se mettrait involontairement en position de supériorité, de contentement de soi et de jugement de l'autre, engendrant chez l'interlocuteur une position de faiblesse et une humiliation. Il est plus sage d'agir de manière à ce que l'autre ressente le changement interne produit par le pardon dans le cœur de l'ex-offensé. Un geste, un regard, une parole bienveillante seront plus positifs et convainquants. Jésus n'a pas dit à Pierre, malgré sa trahison, « je te pardonne », il a fait beaucoup mieux en lui confiant son troupeau.

Alors dans les retrouvailles que procure le pardon les deux interlocuteurs pourront redéfinir, que ce soit implicitement ou non, le type de relations qu'ils souhaitent reprendre et dont nous avons parlé plus haut.

*

Dans les réflexions précédentes je me suis limité à envisager la démarche de l'offensé. C'était la plus douloureuse, la plus difficile. Néanmoins je ne puis totalement taire, s'agissant d'un croyant, celle de l'offenseur. Celui-ci peut ne pas avoir eu conscience de sa faute. Mais les conséquences engendrées ne peuvent pas ne pas se révéler dans les rapports ultérieurs entre les deux personnes. Dans ces conditions, et dès qu'il se rend compte du mal causé (Mt 5.24), il lui appartient de demander pardon à Dieu et de lui confesser, à lui seul, ses sentiments ou ses cheminements intérieurs mauvais, intimes, surtout ceux impliquant d'autres personnes. Ensuite, sans tarder, il ira trouver l'offensé pour lui exprimer son profond regret, lui confesser sa faute, c'est-à-dire, non son vécu subjectif, mais l'élément objectif constituant l'offense. Enfin, demander vivement pardon. Il serait juste, à condition d'être sincère bien sûr, qu'il dise comprendre la difficulté de ce pardon et la possibilité que cela prenne du temps, qu'il est prêt à être patient et à persévérer dans son attitude d'humilité et de repentance. Il pourra ajouter qu'il est disposé, dans toute la mesure du possible, à compenser, d'une manière ou d'une autre, les conséquences tangibles de ses actes, y compris, en cas d'offense publique, à confesser son égarement auprès des personnes qui auraient pu en être témoins. Buchhold insiste, à juste raison, sur le danger d'aveux intimes d'ordre moral, parfois recommandés, sous prétexte de transparence émotionnelle, par des

personnes certes bien intentionnées. Cet étalage est malsain et peut avoir des conséquences désastreuses.

*

La puissance du pardon mutuel est profonde, immense, et elle est double. C'est tout d'abord, comme nous l'avons vu, la capacité de pardonner, victoire en l'humain de l'Esprit saint ; c'est ensuite le pouvoir de ses effets. Effets sur soi et sur l'autre. Pour l'autre, c'est l'ouverture aux retrouvail-

... si l'un a un grief contre l'autre, pardonnez-vous mutuellement, comme le Seigneur vous a pardonné... Col 3.13 (TOB)

les et à une expérience relationnelle et communautaire renouvelée. Pour soi, c'est de surcroît, un apprentissage d'amour. On pourrait presque dire : celui qui n'a jamais pardonné n'a jamais aimé. Le pardon est une quête de soi et d'autrui dans le sens le plus altruiste. C'est, comme lors de la conversion, une prise de vue « céleste » sur les êtres et les choses, qui marque durablement. « Le pardon refusé aveugle et tue, le pardon accepté illumine et vivifie¹³. » Acte créateur et guérison, le pardon n'est pas un plaisir, c'est un bonheur que nul, à part nous-même ne peut nous empêcher de vivre.

**

*

Élargissons la perspective : le pardon est un élément, ô combien sensible, d'un ensemble plus vaste concernant le « vivre ensemble » chrétien. Celui-ci, pour être géré au mieux, se doit d'être régi, cadré, structuré, mais aussi inspiré, par les grands principes constituant l'éthique chrétienne. Ce thème essentiel dans la mise en œuvre communautaire du salut sera le sujet de notre prochaine étude.

Philippe AUGENDRE
Manosque, le 22/11/2014

¹³ P. IDE, *Op.cit*, p. 18.